



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE GABRIELLE-ROY



Réunion du **jeudi 21 septembre à 20h00**

### 1- Accueil

Madame Petrucci souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement. Elle propose aux membres que les directions adjointes, Mme Geneviève Jacques et Monsieur Marc Côté participent aux réunions du conseil d'établissement. Madame Petrucci présente les membres du personnel.

Il est proposé par Rosanna Bruno secondé par monsieur Séraphin Alliance et résolu

**Que** les 2 directions adjointes participent aux réunions du conseil d'établissement.

### 2- Présences et quorum

Membres CÉ :			
Séraphin <b>Alliance</b> Représentant au comité de parents	X	Isabelle <b>CROTEAU</b> Représentante du personnel soutien (Substitut)	
Julie <b>BELLAVANCE</b> Représentante du personnel non enseignant (Substitut)		Mercidieu <b>DORÉUS</b> Parent	X
Lamia <b>BENSAID</b> Parent		Joyce <b>GILBERT</b> Représentante du personnel soutien (Substitut)	
Mohammed <b>BOUDACHE</b> Parent	X	Pamela <b>MARTINS-CARREIRA</b> Représentante du personnel soutien (Substitut)	
Rosanna <b>BRUNO</b> Représentante du personnel du service de garde	X	Jean-François <b>PAGÉ</b> Représentante du personnel enseignant	X
Marie-Hélène <b>BUSILACCHI</b> Représentante du personnel non enseignant (Substitut)		Véronique <b>ROY</b> Représentante du personnel non enseignant	X
Annick <b>CASTONGUAY</b> Représentante du personnel de soutien		Patricia <b>ST-GERMAIN</b> Représentante du personnel soutien (Substitut)	X
Laurence <b>CHAREST</b> Représentante du personnel non enseignant (Substitut)		Reda <b>TIBOURTINE</b> Représentant substitut au comité de parents	X
Sylvie <b>CLERMONT</b> Représentante du personnel enseignant	X		
Membres non-votant			
Geneviève <b>JACQUES</b> , Directrice adjointe			X
Marc <b>CÔTÉ</b> , Directeur adjoint			X
Caroline <b>PETRUCCI</b> , Directrice			X

### 3- Adoption de l'ordre du jour

Madame Petrucci explique aux membres le contenu de l'ordre du jour de la réunion du conseil d'établissement.

Il est proposé par Sylvie Clermont secondé par Séraphin Alliance et résolu :

**Que** l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

11.2 : Service de garde

12. Varia : post-mortem de l'assemblée générale

### 4- Nomination au poste de président(e)

Madame Petrucci explique brièvement le rôle du (de la) président(e) du conseil d'établissement.

Il est proposé par monsieur Tibourtine, secondé par monsieur Alliance et résolu

**Que** monsieur Boudache soit nommé président(e) du conseil d'établissement.

Monsieur Boudache est élu par acclamation.

### 5- Nomination au poste de vice-président(e)

Madame Petrucci explique brièvement le rôle du (de la) vice-président(e) du conseil d'établissement.

Il est proposé par monsieur Alliance, secondé madame Clermont par et résolu :

**Que** monsieur Doréus soit nommé vice-président(e) du conseil d'établissement.

Monsieur Doréus est élu par acclamation

### 6- Nomination au poste de secrétaire

Madame Petrucci explique brièvement le rôle du (de la) secrétaire du conseil d'établissement.

Il est proposé par madame Clermont, secondé par madame Belkacemi et résolu

**Que** madame Jacques soit nommée secrétaire du conseil d'établissement.

Madame Jacques est élue par acclamation.

## **7- Dénonciation de conflit d'intérêt**

Madame Petrucci informe les membres du conseil d'établissement de l'obligation, pour ces derniers, de dénoncer par écrit au directeur de l'école tout intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'école. Il leur précise qu'en cas de conflit d'intérêt, ils doivent s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. (réf. art. 70 *Loi sur l'instruction publique*).

## **8- Règles de régie interne**

Madame Petrucci dépose le projet des règles de régie interne (annexe 1). Elle demande aux membres du conseil d'établissement d'en prendre connaissance pour la prochaine réunion. Lors de cette réunion, les règles de régie interne 2022-2023 seront établies et soumises à l'adoption.

Point de suivi à la prochaine rencontre du CÉ le 16 novembre 2022 : Étant donné que nous n'avons que 4 parents au CE, que représente le quorum.

## **9- Calendrier des sujets**

Madame Petrucci présente le calendrier des principaux sujets traités au conseil d'établissement (annexe 2)

## **10. Période de questions du public**

En l'absence de public, ce point n'est pas traité.

## **11. Points en adoption**

### **11.1- Dates des réunions du conseil d'établissement (GR 220921-01)**

Madame Petrucci présente une proposition de calendrier de dates pour les réunions du conseil d'établissement 2022-2023 ainsi que celles du Centre de services scolaire.

Il est proposé par monsieur Boudache, secondé par madame Clermont, et résolu :

**QUE** le calendrier de dates pour les réunions du conseil d'établissement 2022-2023 soit adopté tel que proposé. (annexe 3)

### **11.2 Service de garde**

Madame Petrucci demande aux membres de fermer le service de garde à 17h30 afin de permettre aux éducatrices d'aller voter. Cette mesure serait prise seulement si l'horaire ne peut être ajusté afin de donner aux éducatrices le 4 heures réglementaire pour aller

voter. Cela dépend du nombre d'inscriptions au service de garde lors de cette journée pédagogique.

Il est proposé par : monsieur Pagé et secondé par madame Bruno et résolu :

**Que** le service de garde ferme ses portes à 17h30 le 3 octobre prochain.

## **12- Varia : post-mortem de l'assemblée générale du 21 septembre**

Malgré la publicité faite pour l'assemblée générale, aucun parent ne s'est présenté à l'assemblée générale de parents pour savoir ce que l'on aurait pu faire pour accommoder les parents afin de les inciter à se présenter.

Questions : y aurait-il eu un meilleur moment ? le jour? Le soir? L'heure?

Qu'est-ce que l'école peut faire pour vous inciter à venir à l'assemblée générale de parents.

Monsieur alliance avait recueilli 7 noms lors de la fête de la rentrée mais 1 seul ne s'est présenté malgré une relance par courriel.

Jumeler l'assemblée générale à une rencontre de parents est une stratégie gagnante.

Monsieur Boudache suggère une vidéo explicative afin de faire connaître le rôle et les mandats d'un conseil d'établissement.

La proposition est que les parents du CE vont concocter le sondage qu'ils enverront à madame Petrucci qui le partagera à tous. Les membres du CE acceptent que madame Petrucci partagent leurs coordonnées aux autres membres. Une fois le questionnaire terminé, les enseignants l'achemineront aux parents de leur classe.

Monsieur Tibourtine propose que l'on fasse également la promotion de l'adresse courriel du CE. Monsieur Boudache et monsieur Pagé s'occuperont de la gestion des courriels adressés du CE.

## **13- Clôture**

**L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 20h51.**

---

Mohammed Boudache  
Président

---

Geneviève Jacques  
Secrétaire